



A Choisey, le 11 décembre 2020

Monsieur le Maire de Choisey

à

SAS COLRUYT
Monsieur le Directeur
Zone Industrielle
39700 ROCHEFORT SUR
NENON

21 DEC. 2020

Nos réf. : LR/KC146-2020

Objet : Dossier d'enregistrement dans le cadre de la construction d'un entrepôt situé sur la Commune de Choisey

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de votre demande relative à la demande d'enregistrement de votre projet de construction d'une plateforme logistique sur notre terrain, et qui sollicite notre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation, conformément à l'article R.512-46-4, alinéa 5 du Code de l'Environnement (Livre V-Titre 1^{er}-Chapitre II).

Pour votre projet, situé sur la parcelle ZP 144 de la Commune de Choisey, nous n'avons pas à l'heure actuelle de souhait précis quant à l'usage qui devra être fait de ce terrain ou du bâtiment. Nous vous rappelons cependant que les dispositions à prendre pour préserver l'environnement restent de votre seule responsabilité. Les installations devront être laissées en bon état pour une réutilisation industrielle.

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales selon les prescriptions définies par les articles R.512-46-25 et suivants du Code de l'Environnement (Livre V – Titre 1^{er}-Chapitre II) et en particulier :

- L'exploitant de l'installation, à la date de la cessation définitive de l'activité, informera le préfet trois mois avant la fermeture du site.
- Il assurera la mise en sécurité du site et notamment :
 - L'évacuation et l'élimination des produits dangereux,
 - L'évacuation et l'élimination des déchets du site,
 - L'interdiction d'accès au site ou aux installations pouvant présenter des risques pour la sécurité des personnes,
 - La surveillance des effets de l'installation sur l'environnement si nécessaire.

Tous les documents, rapports, études relatifs à la dépollution et mise en sécurité du site ainsi que les plans seront transmis à la mairie et au préfet. Ces documents seront accompagnés d'une proposition sur le type d'usage futur du site que l'exploitant envisagera de considérer.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, de l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
L.RABBIT

